

Zeitschrift: Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur = Une revue pour le paysage
Herausgeber: Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitektinnen
Band: 52 (2013)
Heft: 1: Frankreich = France

Artikel: Les écoles de paysage françaises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-391167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écoles de paysage françaises

La rédaction de la revue anthos avait souhaité, dans ce cahier sur l'architecture du paysage en France, donner la parole aux sept écoles qui enseignent le paysage en France à un niveau universitaire. Trois institutions ont choisi de répondre à notre demande.

Nous vous présentons par ailleurs la formation de master internationale EMILA, mise en place par cinq universités européennes et coordonnées par l'École nationale supérieure de paysage ENSP Versailles / Marseille.

■ École nationale supérieure de paysage ENSP Versailles / Marseille

Versailles est le berceau français de l'enseignement supérieur en paysage. C'est ici que se sont inventés progressivement à partir du 19^{ème} siècle, pour la France, une formation et une profession: celles de paysagiste. La naissance de la troisième République voit l'implantation en 1873 d'une école nationale d'horticulture ENSH qui développe très vite une chaire en art des Jardins et paysage. Edouard André en sera l'un des maîtres. Aux lendemains de la seconde guerre mondiale, le Général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, décide de doter l'école d'une réelle «section du paysage»: L'effort de reconstruction ne saurait se passer d'une profession qui agit et conçoit l'espace public. Le paysage prend une place encore plus marquée au début des années 1970. L'École nationale supérieure du paysage voit définitivement le jour, en reprenant l'héritage de la section du paysage et du jeune Centre national de recherche sur le paysage CNERP, mais en développant surtout, autour de jeunes paysagistes ou concepteurs (Michel Corajoud, Jacques Simon, Bernard Lassus, Jacques Sgard, ...), une pensée originale du projet. Celle-ci ne cesse d'animer depuis l'établissement. A côté d'une attention à la création, à l'élégance formelle, l'école développe un vocabulaire attentif à la durabilité des interventions, à leur participation à un développement économique

en ressources et à la mobilisation d'un «esprit jardinier» (Gilles Clément) dans l'espace public. Au début des années 1990, l'école installe une antenne à Marseille, ouvrant son regard sur les enjeux de l'espace méditerranéen.

L'École offre aujourd'hui une large palette de formations en paysage. Elle délivre chaque année soixante-dix «paysagistes DPLG» (paysagistes diplômés par le gouvernement – équivalent des «architectes-paysagistes» européens), 50 à Versailles et 20 à Marseille. Les candidats sont recrutés sur concours après deux années minimum dans l'enseignement supérieur (120 ECTS). Les étudiants sont d'origine très diverses (filiales scientifique, littéraire ou artistique). La formation dure actuellement huit semestres. La contribution de professionnels et spécialistes y est forte: Plus de 90 praticiens participent à l'enseignement aux côtés des 32 enseignants et chercheurs permanents. Une spécificité forte de l'ENSP est l'enseignement du projet de paysage en atelier, apprentissage qu'alimentent quatre grands champs disciplinaires: l'écologie, les techniques, les enseignements artistiques et les sciences humaines et sociales. L'ouverture à l'international est enfin un élément structurant de la formation (nombreux accords internationaux d'échanges; plusieurs workshops internationaux chaque année). Elle est par ailleurs coordinatrice du projet EMILA (voir l'article dans ce même numéro

d'anthos). Depuis 2003, la validation des acquis de l'expérience offre une seconde modalité d'accès au diplôme. Par ailleurs, depuis 2010 l'ENSP a mis en place un parcours de formation par l'apprentissage. Comme toutes les écoles délivrant le DPLG, l'ENSP achève actuellement son adaptation aux principes de Bologne, tout en préservant la qualité et l'originalité de son cursus.

Parallèlement au diplôme d'état de paysagiste, l'école propose, au titre de la formation initiale, deux spécialités en master, qui font l'objet d'un recrutement spécifique. L'une d'elles est exclusivement orientée vers la recherche («théorie et démarche du projet de paysage»). Au titre de la formation continue, l'école délivre également un certificat d'études supérieures de paysage CESP, ouvert sur une année à des professionnels de la conception (urbanistes, ingénieurs, ...); et un diplôme de «conception de jardin dans le paysage», organisé sur deux années.

Le laboratoire de recherche LAREP de l'École nationale supérieure de paysage accueille 14 cadres scientifiques et 13 doctorants. Ses axes de recherche s'organisent autour des savoirs et pratiques du projet de paysage d'une part, de la gouvernance territoriales et des politiques publiques de paysage d'autre part. Par ses projets, le LAREP développe des configurations originales, mettant en contact divers acteurs du champ du paysage, amenés à partager des préoccupations de recherche communes (enseignants-chercheurs, paysagistes, etc). Le LAREP est rattaché à l'École doctorale ABIES, qui décerne une spécialité de doctorat en «sciences et architecture du paysage». Il développe la plateforme d'informa-

tion sur la recherche en paysage TOPIA. Il porte la revue électronique «projets de paysages», dont l'ambition est de devenir à terme une revue de recherche inter-écoles. A travers ses enseignants chercheurs, il participe au pilotage de la revue «JOLA». Et il est bien sûr un support essentiel pour les «Carnets du Paysage», revue de l'ENSP.

L'école c'est enfin la magie d'un site, celui du Potager du Roi: Jardin de production alimentaire, terrain d'expérimentations étudiantes, lieu de création artistique, espace d'accueil des publics, cœur d'un quartier urbain. Entre héritage et invention, il accueille et porte les ambitions contemporaines des paysagistes!

Vincent Piveteau, directeur ENSP

■ Agrocampus ouest Angers

Au cœur d'un territoire d'une grande richesse, entre terre et mer, Agrocampus ouest est le seul établissement de l'enseignement supérieur agronomique français à proposer une formation d'ingénieur paysagiste (diplôme bac +5). Habilitée par la commission des titres d'ingénieur CTI et reconnue par la Fédération internationale d'architecture du paysage IFLA Europe, cette formation est assurée par une équipe d'enseignants-chercheurs mobilisée autour d'un questionnement scientifique et sensible et menant leurs activités de recherche au sein d'unités de recherche labellisées (unité de recherche Paysage dédiée à l'écologie du paysage et unité mixte de recherche CNRS 6590 Espaces et sociétés ESO autour des représentations du paysage).

Dispensée sur le campus d'Angers (ex-Institut national de l'horticulture INH), elle est accessible après le bac (cursus en cinq ans) ou à bac +2 (cursus en trois ans), sous statut scolaire ou par apprentissage. Quelque 70 ingénieurs en paysage sont diplômés chaque année. Après

un socle généraliste en horticulture et paysage (enseignements pluridisciplinaires, stages, projets et études...), les élèves-ingénieurs font le choix de la spécialité paysage. Ils acquièrent alors des connaissances approfondies dans les domaines de l'aménagement des paysages (du territoire à l'espace public, du rural à l'urbain) et, notamment, de la maîtrise d'œuvre, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de l'ingénierie des paysages, de la gestion des territoires et des paysages:

- soit en deux années d'enseignement (master 1 et master 2)
- soit en trois années par la voie de l'apprentissage (licence 3, master 1, master 2).

Trois options sont proposées en dernière année (master 2):

- ingénierie des territoires, qui forme des ingénieurs paysagistes dans les domaines pré-opérationnels du paysage (assistance à la maîtrise d'ouvrage, planification et gestion du paysage à l'échelle des territoires)
- maîtrise d'œuvre et ingénierie, qui forme des ingénieurs paysagistes dans les domaines opérationnels du paysage (conception, exécution, direction des travaux)
- géo-information, agriculture, paysage et environnement, qui permet aux ingénieurs paysagistes d'acquérir une double compétence en agronomie et en géo-informatique les rendant aptes, notamment, à coordonner la production, l'utilisation et la diffusion de données spatiales.

Au cours de leur cursus, les étudiants effectuent des projets de paysage, de 11 à 18 mois de stage (en France ou à l'étranger) selon le niveau d'entrée dans l'école et séjournent tous au moins un mois à l'étranger (stage ou semestre d'études). Ces élèves-ingénieurs en paysage ont la possibilité d'obtenir un double diplôme avec la Hochschule Weihenstephan-Triesdorf (Freising, Allemagne) et de poursuivre en doctorat, diplôme qu'Agrocampus ouest est habilité à délivrer. 91 pour cent des jeunes

diplômés sont engagés en moins de six mois et 47 pour cent des élèves-ingénieurs signent un contrat avant même l'obtention de leur diplôme. Douze pour cent des jeunes diplômés sont en poste à l'étranger.

Agrocampus ouest est également co-habilité avec l'université d'Angers pour le master Paysage de l'urbain, stratégie et médiation. Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, Agrocampus ouest propose également des formations continues en paysage (formations courtes inter-entreprises ou à la carte, formations diplômantes) et offre la possibilité à des professionnels d'obtenir le titre d'ingénieur paysagiste par la voie de la validation des acquis de l'expérience VAE.

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel EPSCP sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture, certifié ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités, membre de la Conférence des grandes écoles CGE, AGROCAMPUS OUEST est membre fondateur de l'Université européenne de Bretagne UEB, de l'Université Nantes Angers Le Mans LUNAM et du consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement Agreeenium. Agrocampus ouest Centre d'Angers est héritier de l'Institut National d'Horticulture créé en 1997, suite à la fusion de l'Ecole nationale supérieure d'horticulture ENSH fondée à Versailles en 1874 et de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux de l'horticulture et du paysage ENITHP, créée à Angers en 1971.

Bénédicte Villeroy de Galhau,
Directrice de la communication,
Agrocampus ouest

■ **Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage ENSNP Blois**

L'école a été créée en 1993 par Jack Lang à, c'est une école d'ingénieur qui offre aux étudiants en fin de cursus le titre d'ingénieur en paysage valant grade de master. L'enseignement y est progressif sur cinq années d'études spécialisées dès la première année. Les étudiants effectuent au cours de leur scolarité de nombreux stages à l'étranger. L'école forme 35 étudiants par année pour devenir paysagiste concepteur travaillant dans des bureaux d'études de maîtrise d'œuvre ou dans des collectivités territoriales en tant que maître d'ouvrage ou assistant à la maîtrise d'ouvrage. La filière publie les Cahiers de l'école de Blois (un numéro par an) qui mettent en valeur autour des meilleurs diplômés de l'année une thématique et des réflexions et interviews d'écrivains, de philosophes, de plasticiens. Actuellement, il y a peu d'enseignants chercheurs dans l'établissement, une stratégie de développement de la recherche est en cours d'élaboration.

Marie Pruvost, directrice ENSNP

■ **«European Master in Landscape Architecture» EMILA**

L'ouverture internationale de la formation répond essentiellement à deux préoccupations: Il s'agit d'offrir la possibilité aux futurs professionnels d'élargir leur spectre de références par le contact avec d'autres pratiques du projet, d'autres courants de pensée ou une autre géographie d'action; mais il s'agit également de les préparer à une pratique professionnelle qui s'internationalise (qu'il s'agisse de la commande publique et privée ou

de la recherche), et qui s'effectue elle aussi au sein d'équipes internationales.

Le projet «European Master in Landscape Architecture» EMILA (www.emila.eu) vise à proposer un parcours de formation cohérent de niveau master, entre cinq grands établissements européens. Coordonné par l'Ecole nationale supérieure de paysage (prof. K. Helms), il associe l'université d'Edinburg (Edinburgh College of Art), la «Leibniz Universität» de Hanovre, l'académie d'architecture d'Amsterdam (Hogeschool voor de Kunsten) et l'«Universitat Politècnica de Catalunya» de Barcelone. Ces cinq écoles, qui partagent entre elles l'importance de la pratique du projet en atelier, offrent ainsi un cursus articulé sur deux années (quatre semestres).

Les étudiants (environ 25 au total) effectuent le premier et le quatrième semestre dans leur école d'origine, les autres semestres étant réalisés dans deux des institutions partenaires. Ainsi, au terme du cursus, chaque étudiant a pu découvrir trois modalités de travail différentes. Au-delà de cette mobilité coordonnée, le master EMILA propose deux enseignements communs, relatifs à des questions qui font enjeu à l'échelle européenne: Un cours en e-learning, qui traite des cultures et pratiques de planification spatiale et paysagère; une «summerschool», qui rassemble tous les étudiants et enseignants du réseau EMILA. Programmée entre les deux années du cursus, elle permet de conduire une esquisse en rapport avec le thème transversal à toute la formation: la transformation des paysages culturels. Durant la phase test, ont pu être ainsi investis «l'Altes Land» près de Hambourg (2009), les Iles Orkney en Ecosse (2010), le territoire rural du nord est

des Pays Bas (2011), et l'arrière cote catalane (2012). Le projet prévoit également de développer des ressources pédagogiques (bibliothèque électronique paysagère). Enfin, il comprend un volet de recherche par le projet (EMILA LAB).

Ce projet est soutenu par l'union européenne (EACEA / LLP / multilateral project), dans sa phase pilote (2011–2013). Lors de sa mise en place définitive, en septembre 2013, il doit permettre aux étudiants de valider leur parcours par un diplôme conjoint.

Vincent Piveteau, directeur ENSP

Les autres écoles de paysage

Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux ENSAP Bx à Bordeaux.
Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille ENSAPL à Lille.
Institut des techniques de l'ingénieur en aménagements paysagers de l'Espace ITIAPE à Lesquin.
Ecole supérieure d'architecture des jardins et des paysages ESAJ à Paris (école privée).